

Rapport d'activité 2024/2025

SUAPS



Oxygenez vos études



<https://sport.uca.fr/>

SOMMAIRE

- 01** Notre service et ses missions
 - 02** Notre projet de service 2024/2025
 - 03** Nos formations
 - 04** Nos équipements sportifs
 - 05** Notre budget
 - 06** Notre équipe
 - 07** Une année au SUAPS
-



1) Notre service et ses missions :

LE MOT DE LA DIRECTION

Cette fin d'année universitaire comme « charnière » dans un projet de Direction. Voici en effet 4 ans que le SUAPS est dirigé par une nouvelle équipe. Ces 4 ans marqués par le départ à la retraite de 50% des ressources humaines de l'équipe pédagogique du SUAPS, par le sortir de la crise de la COVID, par les Jeux Olympiques et Paralympiques de PARIS furent l'occasion de restructurations profondes du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives de l'UCA.

Au niveau pédagogique, l'équipe des enseignants est renouvelée, apportant son lot de dynamisme et de créativité. La thématique de l'inclusion est prise en compte avec un référent handisport. Les campus territoriaux sont à l'honneur : une création de poste de titulaire SUAPS/INSPE à Moulins puis à Aurillac. Avec un dernier recrutement prévu pour le campus du Puy en Velay, le SUAPS bénéficiera bientôt d'enseignants titulaires en Education Physique et Sportive sur tous les campus ;

La crise de la COVID a révélé un état sanitaire dégradé de notre jeunesse. Dans l'enseignement supérieur, l'émergence de la notion de « sport santé » place les SUAPS au premier plan du bien être étudiant et de la lutte contre la sédentarité. Grâce aux formations proposées par le SUAPS, les étudiants acquièrent les compétences leur permettant de bien gérer leur vie physique et sociales sur le long terme. A ce sujet, le parti pris du SUAPS de l'UCA est d'ouvrir grande ouverte l'accès à la pratique physique par la « porte » du plaisir de la pratique et des relations sociales qu'elles induisent. Ceci en lien direct avec la thématique « santé mentale grande cause nationale 2025 » ;

Les JOP de Paris 2024 évoquent la performance et la compétition, toutes deux présentes au SUAPS de l'UCA via son Association Sportive (AS UCA) et son dispositif d'accompagnement des Sportifs de Haut et Bon niveau, toutefois, l'Héritage de cet évènement est également à envisager comme vecteur de la pratique physique générale, la pratique physique comme habitus, partie intégrante de la culture de notre société. Gageons que la perspective des XXVIème Jeux Olympiques d'hiver organisés dans les Alpes françaises renforceront la prise de conscience collective qui va dans ce sens.

Ce mandat de 4 ans fut également l'occasion du rapprochement avoué des Services Mutualisés de l'UCA. A l'UCA, SUAPS, SUC et le SSE s'allient pour générer des actions communes au service de la formation de nos étudiants, et de leur bien-être. Ceci se concrétisera par un programme structurant et innovant appelé « Cultures en commun » qui sera présenté lors de l'année universitaire 2025 2026.

Et puisqu'il est question d'avenir, à l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, l'équipe pédagogique du SUAPS renouvelle sa confiance dans l'équipe de direction du SUAPS. Le Conseil des Sports de décembre 2025 proposera ainsi au Président de l'UCA de renouveler sa confiance dans notre équipe de direction. Un nouveau mandat de 4 ans constituera le timing propice pour voir germer les actions mises en place durant le premier mandat.

L'équipe du SUAPS vous souhaite une bonne lecture et une excellente rentrée universitaire 2025 2026



Céline MONSAURET

Directrice adjointe



François PARROT

Directeur

2) Notre projet de service 24/25 :

Axe 1 Développer la pratique physique et sportive

Le SUAPS c'est tout un environnement sportif au sens large pour les étudiants et le personnel de tous les sites de l'université.

Une cinquantaine de « sports » sont proposés, en guise de supports culturels avec pour objectif avoué « la pratique physique pour tous ».

L'accès à ces activités se décline selon des entrées multiples afin que chacun, selon ses sensibilités, trouve la forme de pratiques qui lui convient :

- Un large éventail de pratiques ;
- Du débutant au très haut niveau ;
- Un engagement « à la carte » avec des pratiques ponctuelles, hebdomadaires, semestrielles, annuelles, des stages ;
- Du loisir sportif à la compétition universitaire ;

Du volontariat à la pratique physique obligatoire, chaque enseignement dispensé par le SUAPS vise à former les étudiants et personnel de l'UCA à la régularité et à l'autonomie dans la pratique physique et sportive afin de contribuer à l'enjeu sociétal sanitaire.

La ligne politique du SUAPS de l'UCA se décline ainsi autour des notions de Sport pour tous et de lutte contre la sédentarité, en lien direct avec l'Héritage attendu des Jeux Olympiques et Paralympiques de PARIS 2024.

Le développement de la pratique physique passe par le déploiement d'outils facilitant l'inscription, par de la communication, par de l'évènementiel, par un travail constant avec les associations étudiantes pour coller au mieux aux aspirations de la jeunesse actuelle et évoluer vers une augmentation de l'amplitude de nos propositions : objectif « pratique physique universitaire 365 jours / 365 ».

Nos problématiques s'articulent de façon récurrente autour de la disponibilité d'installations sportives et des ressources humaines dont nous disposons.

En effet, nos créneaux sont pour la plupart complets et accueillir de nouveaux usagers suppose de disposer de moyens supplémentaires.

Enfin, l'année universitaire est très dense et les étudiants sont très sollicités ce qui nuit à leur assiduité d'où la nécessité de réfléchir aux emplois du temps et aux rythmes universitaires en général. Allonger la semaine universitaire avec des cours le samedi ; « Sanctuariser » un temps libre hebdomadaire différent pour les Instituts ou les composantes et « protéger » le temps de « Vie Etudiante » en interdisant les cours disciplinaires entre 12h et 14h et après 18h sont des pistes à envisager sérieusement (par une gouvernance universitaire responsable).

Axe 2 Développer la pratique sur tous les sites territoriaux

Concernant les campus territoriaux, l'objectif du SUAPS est de tendre vers un même niveau de proposition pour tous les étudiants et personnels de l'UCA.

Chaque site territorial investi par l'UCA dispose de particularités sur lesquelles nous nous appuyons pour qu'au global, la proposition « SUAPS UCA » soit la plus complète et pertinente possible. Bien sûr, en fonction des campus territoriaux, le volume d'activités varie et les difficultés en termes d'installations sportives et de ressources humaines se retrouvent particulièrement.

Le SUAPS bénéficie de la politique de l'UCA en faveur des territoires avec des créations de postes de titulaires sur les campus de Moulins et d'Aurillac. Le poste prévu pour le Campus du Puy en Velay est reporté du fait des difficultés financières que supporte l'UCA.

Globalement, l'effort de l'UCA permet, au fil des années, une décentralisation de la programmation des activités SUAPS, une autonomie et une continuité évidente.

Signalons ici que le nombre d'étudiants et de personnel UCA sur chacun des campus territoriaux est nettement moins élevé qu'à Clermont. La conséquence est que, pour que certaines activités perdurent dans la durée, il est intéressant d'augmenter le volume de personnes éligibles aux pratiques SUAPS. De fait, en accord avec la gouvernance de l'UCA, certains étudiants inscrits en filière de BTS dans les Lycées de certains sites territoriaux peuvent accéder aux activités du SUAPS. Ceci s'articule nécessairement autour de la possibilité pour le SUAPS de bénéficier des installations sportives gérées par les Lycées qui hébergent ces filières de BTS. Compte tenu de la difficulté à disposer d'installations sportives, ce type de partenariat est très intéressant pour le SUAPS.

Enfin, tous les étudiants et personnels UCA sont éligibles à toutes les activités de tous les campus sur lesquels le SUAPS est présent. Ainsi, un étudiant originaire de Clermont-Ferrand et étudiant à Vichy peut tout à fait participer aux activités SUAPS proposées sur tous les autres campus universitaires.

Axe 3 Gérer les Installations Sportives Universitaires (ISU)

1/ Développement :

La rénovation du terrain de sports synthétique et du terrain de tennis synthétique (qui deviendra terrain de padel) annoncée lors du précédent rapport d'activités est en cours de programmation. Les travaux devraient être réalisés à la fin du printemps 2026 pour une mise à disposition des usagers lors de la rentrée universitaire 2026-2027 ;

Les AAP Région ont attribué à l'UCA une subvention à destination de la création d'un parcours sportif sur le site de la Retonde. Du matériel sportif doit compléter cet équipement (table de tennis de table extérieure, vélos). Le SUAPS a réalisé toute la conception du parcours avec une progression pédagogique composée de capsules vidéo disponibles via QR codes. Le dispositif est prêt à être installé, mais « en attente » pour l'instant. La DVU suit ce dossier.

2/ Valorisation du patrimoine immobilier :

Les Installations Sportives Universitaires sont attrayantes. La location des ISU représente un moyen non négligeable de valorisation du patrimoine immobilier de l'UCA. Pour ce faire, nous devons établir une grille tarifaire cohérente, celle-ci devrait être retravaillée à la rentrée Universitaire 2025-2026.

3/ Entretien :

Le Stade Universitaire est composé de nombreuses ISU mais également d'un parc arboré. Cet ensemble nécessite une vigilance et un entretien de tous les instants, or, les techniciens, pas assez nombreux sur sites, sont sous tension. Pour permettre aux usagers de pratiquer dans de bonnes conditions, il serait nécessaire d'augmenter les ressources humaines dans ce secteur.

4/ Intempéries :

La multiplication des alertes aux vents violents implique des restrictions de circulations notamment à proximité des arbres. Nous avons demandé une expertise de l'état sanitaire des arbres du Stade Universitaire au Service Prévention des risques de l'UCA. Celle-ci est cours mais à priori, il n'y aurait pas de risques avérés. Toutefois, nous avons mis en place un plan de circulation qui permet d'avoir accès aux ISU intérieures sans prendre de risques en lien avec des chutes de branches. Ceci permet d'assurer la continuité des formations universitaires et l'utilisation des ISU par les usagers.



Axe 4 Développer les partenariats

Nos activités, leur développement et le fait qu'elles se situent sur de nombreux territoires impliquent la nécessité de s'appuyer sur la collaboration d'acteurs territoriaux (accès aux installations sportives et à l'encadrement d'activités). Ceci génère la rédaction d'une multitude de conventions.

1/ Partenariats d'utilisations d'installations sportives :

Portées par la DPIE, ces conventions nous permettent de bénéficier d'installations sportives complémentaires et supplémentaires. Ceci occasionne des coûts mais nous permet de porter un éventail d'activités physiques et sportives très attrayant. Citons par exemple l'utilisation des installations sportives communautaires à Clermont comme sur les sites territoriaux : piscines, Stadium Jean Pellez etc.

2/ Partenariats d'attribution des ISU :

C'est également par ce biais, dans le cadre de la valorisation des ISU, que nous attribuons les ISU à de potentiels utilisateurs hors UCA.

3/ Convention avec le Clermont Université Club :

Un travail étroit de partenariat avec réalisé avec le CUC tout au long de l'année. La nouvelle convention est entrée en vigueur au 1er janvier 2025. Un réel travail de partenariat a été mené : en découlent de multiples actions en Direction de l'UCA et du CUC. Diverses actions sociales, encourageant la pratique physique avec pour objectif commun la lutte contre la sédentarité et la poursuite de l'héritage des Jeux Olympiques et paralympiques.

4/ Convention avec la Police Nationale / Académie de Police :

Le SUAPS participe à la formation professionnelle des policiers. Dans le cadre de la formation continue, le SUAPS propose une formation aux épreuves physiques des concours de la Police Nationale pour les policiers en stage à l'Académie de Police de Chamalières. Ces formations sont adossées aux stages de formation continue organisés par l'Académie de Police pour les concours de gardiens de la paix, d'officiers et de commissaires de Police. Cette convention est portée par la Direction de la Formation.

Remarque : une attention particulière est portée sur l'objectif "sobriété énergétique" : cet axe colore l'ensemble des 4 axes de notre projet de service

3) Nos formations :

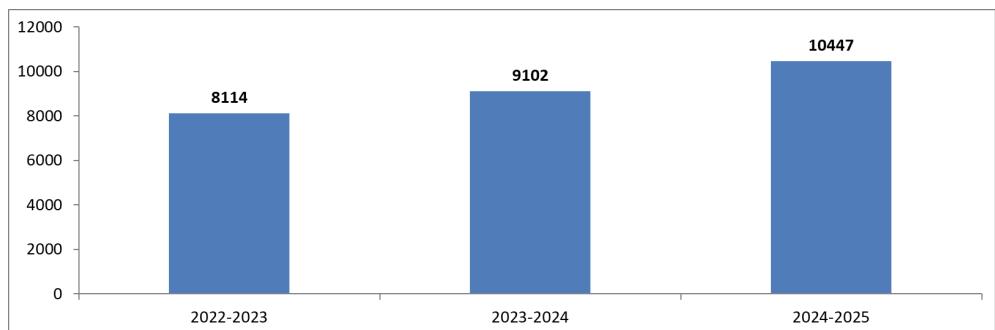
3-1) les cours

Nos activités de formation prennent pour support les activités physiques et sportives : au total, 65 activités différentes sont proposées.

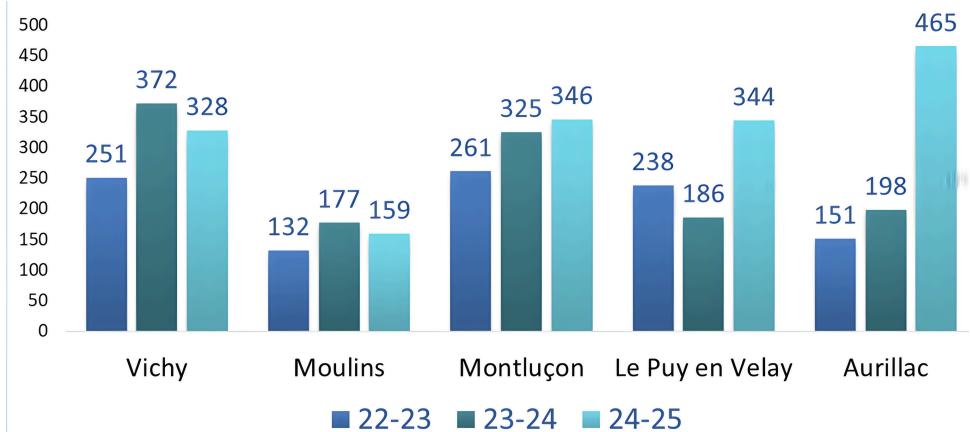
Les champs d'interventions du SUAPS sont multiples, voici les plus représentatifs.

- Cours Encadrés :

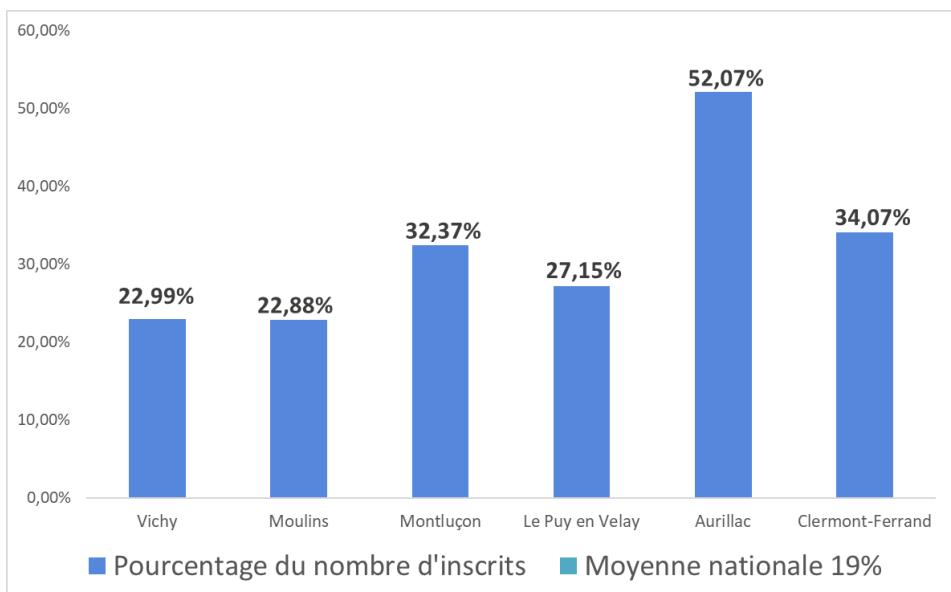
Évolution des inscriptions



Évolution des inscriptions sur les sites territoriaux



Pourcentage des inscrits en fonction du nombre d'étudiants par site

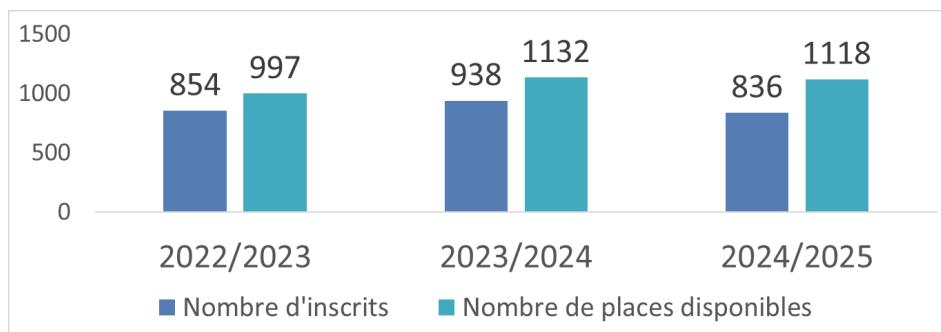


- Cours Notés :

La formation qualifiante se décline sous 3 formes :

1. Unités d'Enseignements Libres
2. EPS intégrée
3. Pratique physique récompensée : points bonus

Évolution des inscriptions activités notées

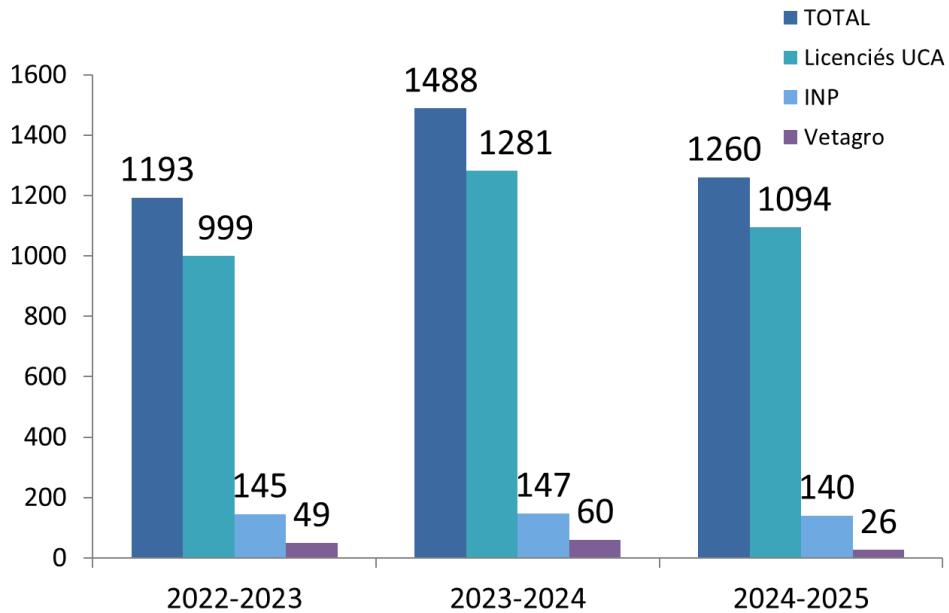


3-2) la compétition

L'Association Sportive de l'UCA :

- Permet aux étudiants et personnels d'accéder aux différents championnats universitaires organisés par la FFSportU.
- Gère les différents « Centres d'Entraînement Universitaires » qui lui sont adossés : pour les étudiants qui ont un bon niveau sportif et qui veulent accéder au niveau National de la compétition Universitaire.

Licenciés AS UCA 24/25



3-3) Quelques résultats sportifs ...

Niveau académique

- Basket : 7 équipes filles et 3 garçons
- Football gars : 4 équipes filles 15 équipes garçons
- Volleyball Mixte : 15 équipes
- Rugby : 3 équipes filles et 4 équipes garçons
- Handball : 5 équipes filles et 4 équipes garçons

Niveau National :

- Rugby féminin : Championnat de France à 7 et à 10
- Handball féminin : Vice champion de France
- Course d'orientation : Champion de France
- Natation : Champion de France
- Golf : Champion de France
- Raid Multisport : Champion de France
- Haltérophilie/Muscu : Champion de France

EUSA Games

- Judo : 4ème place
- Course d'orientation : 4ème place

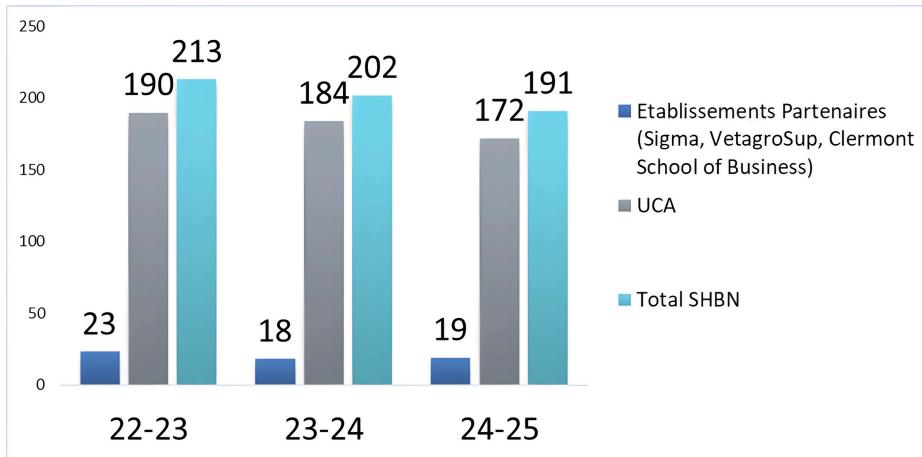


3-4) Le dispositif de « Sportif de Haut et Bon Niveau » :

Confère aux étudiants qui le méritent le bénéfice d'un régime spécial étudiant.
Sélection sur dossier.

Charte SHBN en cours de rédaction pour entrer en application en janvier 2026

Évolution SHBN

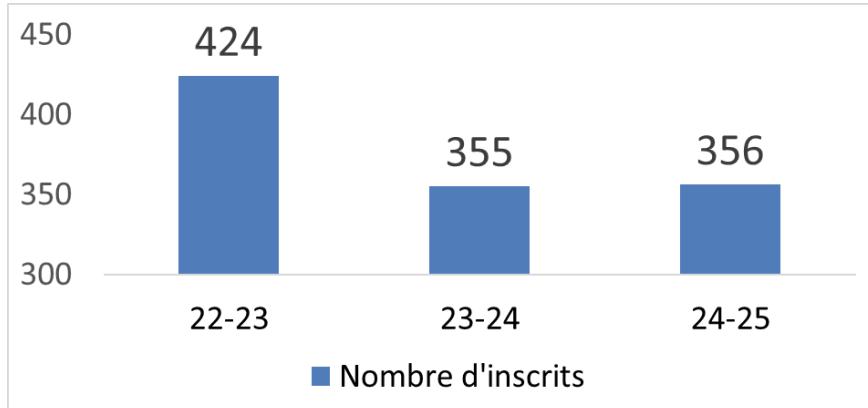


3-5) La pratique autonome

Permet aux étudiants et personnels d'utiliser les installations sportives et universitaires à des fins de réalisation de projets universitaires et sous conditions :

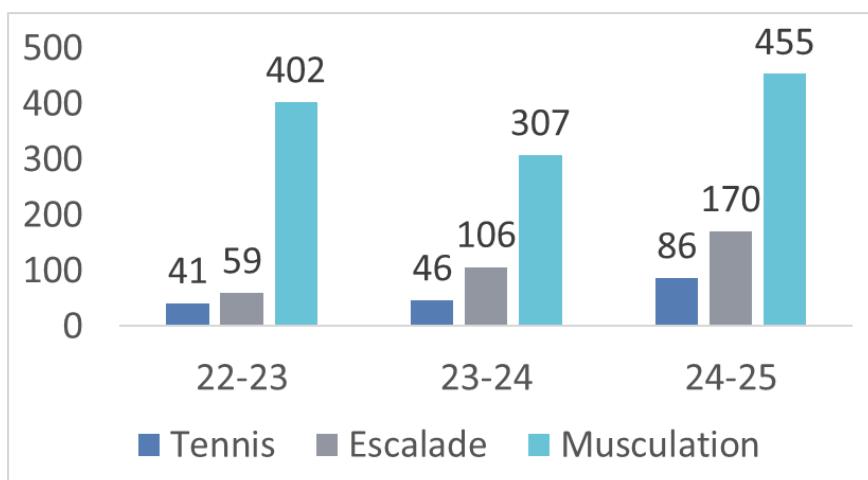
- Utilisation des installations sportives universitaires en autonomie

Étudiants en pratique autonome



- Utilisation des installations sportives universitaires en autonomie

Abonnements



3-6) Bilan Handisport

Le SUAPS, en collaboration avec le SUH, propose un large éventail de pratiques sportives accessibles à tous, et des activités adaptées en direction des étudiants et personnels en situation de handicap.

Gérald GUINARD – Professeur EPS, référent handisport au SUAPS

Bilan chiffré

- 14 étudiants, tout type de handicap confondu ont pratiqué une activité sportive, que ce soit dans le cadre de formations notées ou non.
- 4 activités adaptées, Céci-foot, judo, taïso, natation, UE Libre Vélo tandem kayak

Projets divers pour l'année 2025/2026

- Formation au dual-ski
- Championnat de France universitaire de Cécifoot à Clermont-Ferrand
- Sorties plein air inclusive
- Actions sur les Campus Territoriaux

Actions menées par le SUAPS en faveur de la pratique handisport

- Participation, journée information Lycéens
- Permanences hebdomadaires au SUH
- Journée nationale du sport et du handicap (organisée par le pôle APAS et BDE staps)
- Tournoi de rugby toucher (organisé par l'association Five O'kloeck
- Randonnées joëlette
- Clermont Student Cup
- UE LIBRE (stage) + COUPE DE FRANCE CECIFOOT

4) Nos équipements sportifs :

4-1) Sur le site de Clermont-Ferrand, l'UCA dispose de ses propres installations sportives (ISU) : le Stade Universitaire

Les travaux de rénovation de la grande halle se sont terminés en Juin 2025. L'année universitaire 2024-2025 a largement été perturbée par ces travaux avec beaucoup de poussière et l'impossibilité d'accéder aux vestiaires. Les différents usagers et utilisateurs ont fait preuve de beaucoup de patience. Nous disposons désormais de nouveaux vestiaires rendus accessibles, de locaux aux normes sécurité et de nouveaux espaces de stockage. Enfin, le toit de la grande Halle est désormais étanche.



4-2) Sur les sites territoriaux :

Seuls les sites de Moulins et d'Aurillac disposent d'installations sportives universitaires ou gérées par l'université.

Les sites de Montluçon, du Puy en Velay et de Vichy n'en disposent pas.

Les besoins en ISU sont constants, en l'absence de celles-ci, nous ne pouvons que compter sur les installations sportives communautaires et la volonté politique de faire de la place aux étudiants.

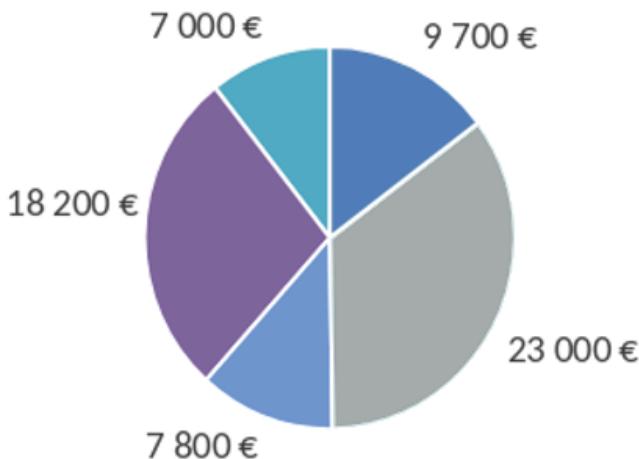
La présence d'enseignants titulaires sur les sites territoriaux est déterminante pour assurer la pérennité et le développement des activités sur les différents sites.



4-3) Les installations sportives communautaires :

Celles-ci complètent les ISU. Sur tous les sites UCA, la location de ces installations permet au SUAPS d'élargir ses champs d'actions mais occasionne des frais conséquents.

Coûts des installations communautaires



- Ville d'Aubière
- Ligue d'Auvergne de tennis
- Golfs
- Piscine
- Stadium Jean Pellez

5) Notre budget :

Le financement du SUAPS est constitué de :

- 20 % de la CVEC de l'Établissement UCA + une part de la dotation CVEC des établissements partenaires
 - Financement de l'Établissement UCA sur la base d'une autorisation de dépenses
-

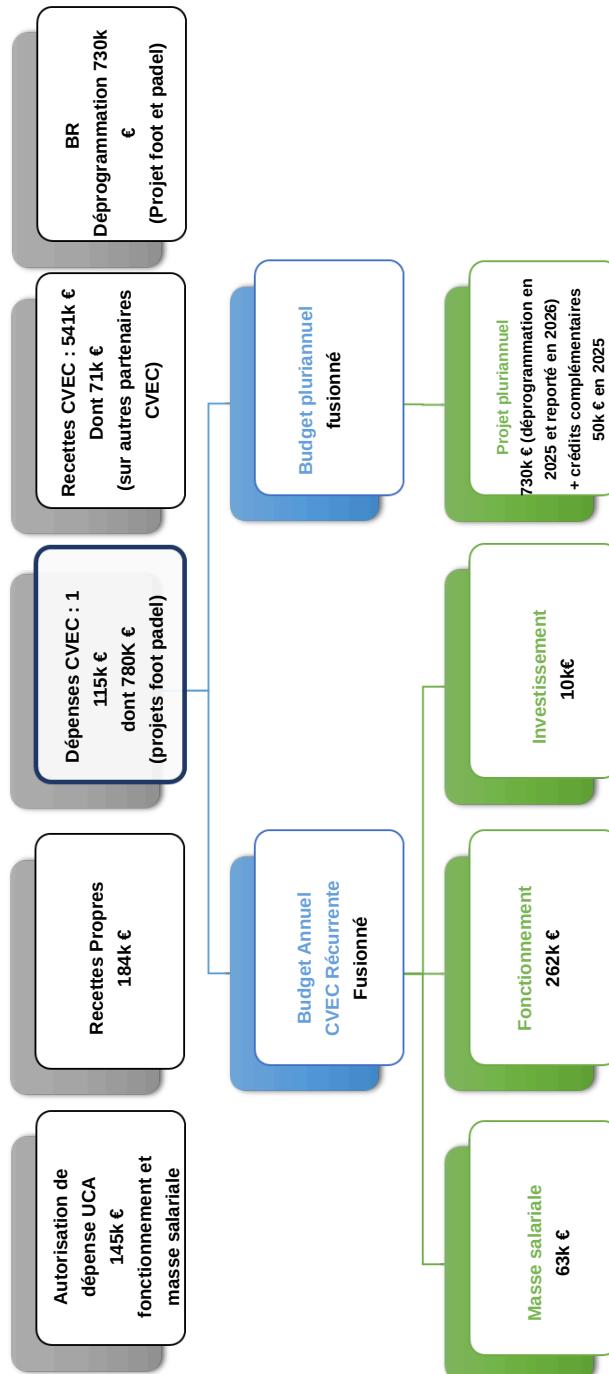
Remarque : face au risque d'éviction de la prise en charge de l'Établissement, le rapport du Sénat ,° 765 (2020-2021) rappelle que la CVEC ne se substitue pas aux financements des opérateurs publics de la vie étudiantes (État, Établissements, Collectivités territoriales).

Le schéma directeur de la vie étudiante doit garantir l'engagement financier de chacune des parties de ce schéma.

Budget 2025 Crédits ouverts

Prise en charge UCA

- Masse salariale
- Patrimoine immobilier



6) Notre équipe :

6-1) Etat des lieux :

Le SUAPS c'est :

- 12 professeurs d'EPS titulaires et 1 enseignant CDD
- 3 personnels administratifs
- 3 personnels techniques
- 48 vacataires
- 20 étudiants en contrat vie étudiante



6-2) Perspectives :

Clermont-Ferrand :

Concernant le pôle pédagogique, 5 départs à la retraite du site clermontois n'ont pas été intégralement pourvus : l'effectif pédagogique s'en trouve amoindri : 9 enseignants sur 10. Le recrutement d'un enseignant en CDD permet de limiter l'emploi de quelques vacataires mais ne se substitue pas à ce manque. D'autres recrutements seront à prévoir pour permettre au SUAPS de répondre aux demandes des pouvoirs publics en termes d'augmentation de ses capacités d'accueil.

Sur les sites territoriaux :

Nous l'avons vu, la présence de titulaires est indispensable. La gouvernance de l'UCA en a pleinement conscience et des créations de postes partagés avec l'INSPE ont vu le jour. C'est le cas pour Moulins et Aurillac. Une dernière création est attendue pour le site du Puy en Velay, le recrutement prévu en décembre 2024 a été reporté à une date ultérieure.

EN RÉSUMÉ LE SUAPS SUR TOUS LES SITES

Installations communautaires :

23 sur Clermont-Ferrand

2 sur Moulins

5 sur Montluçon

3 sur Aurillac

4 sur le Puy en Velay

4 sur Vichy

9598 inscriptions
152 créneaux/semaine

836 inscrits UE Libre
1094 licenciés AS UCA

191 SHBN

65 Activités Physiques et Sportives

7250 h de cours

Installations Sportives

Universitaires :

5500 m² couverts

2600 m² découverts

51 conventions

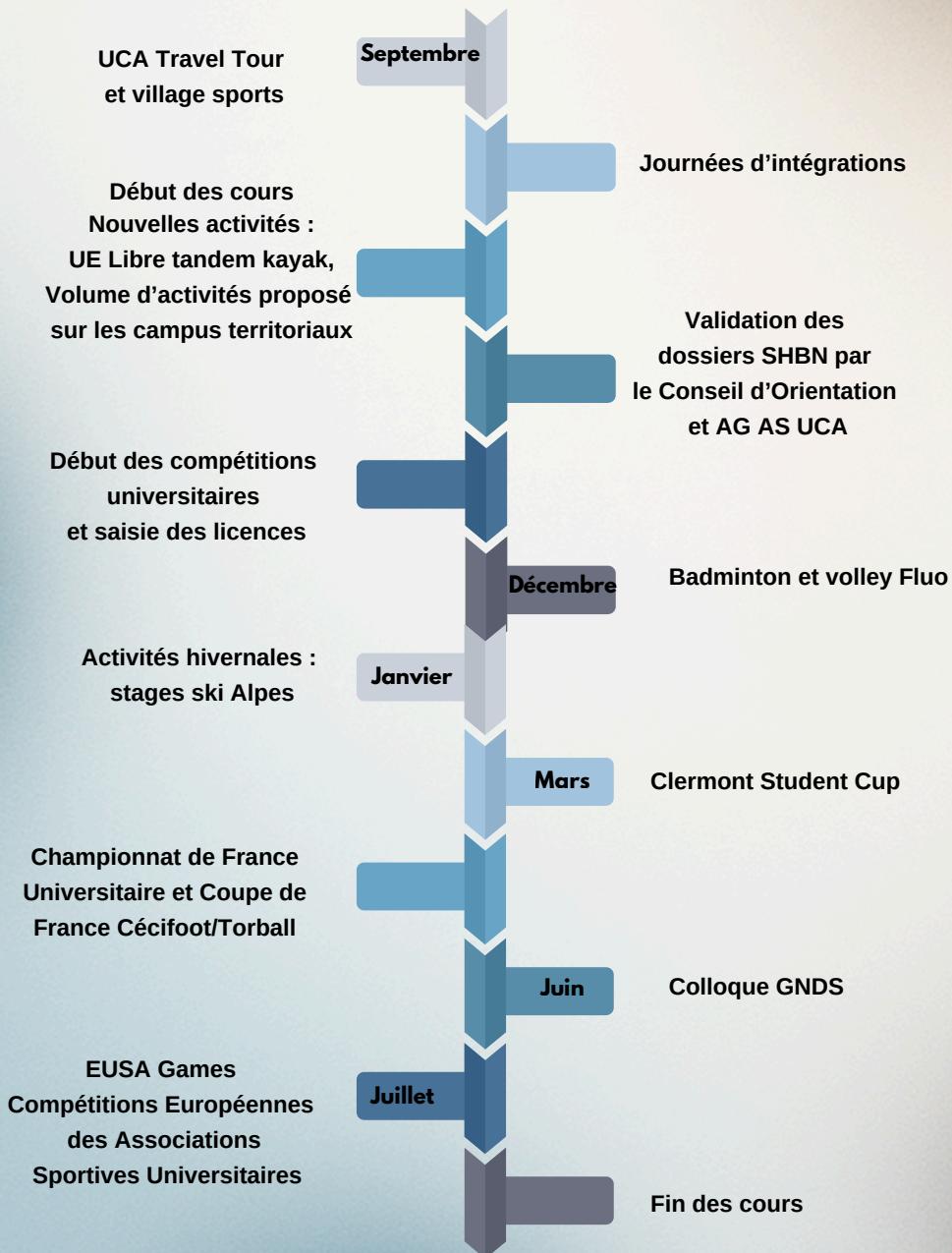
20 Étudiants en contrat "vie étudiante"

48 vacataires

12 enseignants plein temps

1 CDD

7) Une année au SUAPS



Une année au SUAPS en images ...



EN CONCLUSION

Une nouvelle mandature de direction nous attend.

Ce sera l'occasion de concrétiser certains projets structurants mis en place lors du premier mandat avec pour exemple :

- La dotation d'un titulaire par campus territorial ;
- La rénovation du terrain de sport synthétique et la création d'un terrain de padel au Stade Universitaire ;
- L'aménagement de parcours sportifs en libre accès sur les sites universitaires à commencer par celui de la Rotonde à Clermont ;
- La restructuration des équipes pédagogiques, administratives et techniques du SUAPS ;
- La collaboration effective entre les Services mutualisés.

A l'échelle de l'Etablissement, la Nouvelle Offre de Formation se profile. Ce sera l'occasion de faire un focus sur le projet pédagogique du SUAPS et de rappeler les compétences acquises par les étudiants dans nos cours qu'ils soient ou non qualifiants.

A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, les conséquences de la situation financière de l'UCA nous impactent. Notre capacité à engager des fonds pour poursuivre les formations que nous avons prévues dans une logique de développement s'en trouve réduite, il se pourrait que nous soyons contraints de réduire notre offre d'activités en cours d'année universitaire 2025 2026. A suivre dans le prochain rapport d'activité.

Quoiqu'il en soit, l'équipe du SUAPS est fière de vous faire partager ses enjeux de formation, sa priorité à Former le futur citoyen en lui permettant de développer des compétences directement transférables dans sa vie professionnelle et personnelle (capacité à atteindre des objectifs, confiance en soi, persévérance...).

Elle vous invite également à contribuer avec elle, avec l'UCA, à proposer des formations grâce au support des activités physiques et sportives.

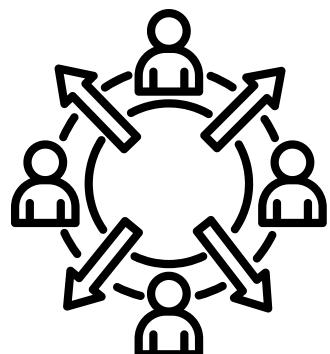
Ceci passe entre autres :

- Par le relai de nos communications, notre présence aux réunions de rentrées
- Par des formations ciblées et individualisées : journées d'intégrations, sorties plein air, stages divers, étude de cas particuliers pour noter et intégrer la pratique physique dans les maquettes de formation ;
- Par une réflexion sur des enseignements transversaux où la transdisciplinarité à toute sa place ;
- Par une réflexion lucide sur les rythmes universitaires : la question du temps libre pour pratiquer les activités physiques et sportives et donc du temps universitaire global est ici centrale.

Nous sommes disponibles pour aborder, préciser, amender ces sujets avec vous : n'hésitez pas à nous contacter !

OXYGÉNEZ VOS ÉTUDES !!!





Sport.uca.fr



[SUAPS UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE](https://www.youtube.com/c/SUAPSUNIVERSITECLERMONTAUVERGNE)



www.instagram.com/suapsclermont/



www.facebook.com/suapsclermont